



SERVICE DES LOISIRS BON-PASTEUR

CAMP DE JOUR ESTIVAL

Document pour les parents

Informations importantes

Absences

Veillez nous téléphoner afin de nous aviser de l'absence de votre enfant. Vous pouvez nous laisser un message au [450-669-2151](tel:450-669-2151) en indiquant le nom de votre enfant ainsi que son groupe.

Procédure de départ

Lorsque vous viendrez chercher vos enfants le soir, vous devrez vous présenter au local 005 afin de signer la feuille de départ auprès des responsables du service de garde. Toute personnes venant chercher les enfants devront se retrouver sur la liste d'autorisation qui sera remplie lors de l'inscription de l'enfant. Vous pouvez en tout temps modifier cette liste par le biais du coordonnateur.

Objets personnels

Les Loisirs Bon-Pasteur ne sont pas responsables des objets perdus ou volés. Il est d'ailleurs interdit d'apporter des objets personnels tels des jouets, des jeux vidéo, des baladeurs ou des lecteurs MP3, etc. (ceux-ci seront confisqués).

Service de garde

Le service de garde sera ouvert de 7h à 9h et de 16h à 18h tous les jours. Les frais sont déjà inclus dans le prix de l'inscriptions.

Si votre enfant doit quitter lors des heures du camp, vous devez en avertir les responsables du service de garde ou le coordonnateur le matin même afin de prévoir l'emplacement du groupe de votre enfant au moment de son départ. De plus, on vous remettra une carte autorisant le départ de votre enfant que vous devrez donner à l'animateur de votre enfant. En aucun cas vous ne pouvez quitter avec un enfant sans cette autorisation.

Les repas

L'enfant doit avoir un repas froid tous les jours. Ce repas inclut une collations pour le matin et une pour l'après-midi. Les enfants n'auront pas accès à un four à micro-onde ou à un réfrigérateur. Si votre enfant oublie son repas, nous communiquerons avec vous afin que quelqu'un puisse venir lui en porter un. Dans le cas contraire, nous lui fournirons un repas et vous devrez rembourser la totalité des frais du repas la journée même en argent comptant.

Puisque le nombre d'enfants souffrant d'allergies de toutes sortes est grandissant, nous vous demandons de vous abstenir d'inclure des aliments contenant des arachides dans les lunchs de votre enfant. La santé et la sécurité des enfants est notre priorité.

Merci de votre collaboration.

Piscine

Les enfants se baigneront pratiquement tous les jours si la température nous le permet. Il est donc important que tous aient en tout temps avec eux leur maillot de bain, leur serviette, leur crème solaire. Et un casque de bain pour les piscines qui l'exigent. Il est conseillé, pour les enfants qui ont plus de difficulté à nager, de leurs fournir un gilet de sauvetage ou toute ceinture de flottaison afin d'assurer la sécurité de votre enfant.

À la piscine Bon Pasteur, les groupes de 5-6 ans iront à la pataugeoire tandis que les plus vieux auront accès au reste de la piscine. Lors de la première visite, tous les enfants, petits et grands, devront passer un test de nage et les sauveteurs indiqueront si l'enfant doit se baigner avec un gilet de sauvetage ou non. Des gilets de sauvetage sont fournis sur place, mais il n'est pas garantie qu'il y en ait assez pour tous.

Crème solaire

Aux Loisirs Bon-Pasteur, nous croyons qu'il est important de se mettre de la crème solaire en tout temps, surtout pour les enfants. De ce fait, il est fortement recommandé que vous achetiez une bouteille de crème solaire à votre enfant en début d'été et de la lui mettre dans son sac afin qu'il l'ait en tout temps avec lui. Nous ne sommes pas responsables si votre enfant n'a pas sa crème solaire.

Matériel nécessaire

- ⚙ Des espadrilles
- ⚙ Chapeau ou casquette
- ⚙ De la crème solaire
- ⚙ Un maillot de bain, serviette et casque de bain
- ⚙ Un lunch froid comportant au moins deux collations
- ⚙ Une bouteille d'eau
- ⚙ Un sarrau ou un vieux chandail pour ne pas se salir lors de bricolage
- ⚙ Un gilet de sauvetage ou ceinture de flottaison (si possible)

* Il est possible de porter des sandales, mais puisque des activités sportives sont prévues chaque jour, il est important d'avoir une paire de soulier de course avec soi en tout temps.

Frais de changement à l'horaire

Tout changement à l'horaire de votre enfant doit être fait au moins une semaine à l'avance. Un frais de 10\$ vous sera chargé par changement, par semaine.

Aucun remboursement n'est possible en cas d'annulation après la date du 15 juin 2016.

Des frais de 15.00\$ seront exigés pour tout chèque sans provision.

Frais d'inscription

130 \$ / semaine (cuisine 130\$ et explorateurs 135\$)

50 % de dépôt sera exigé lors de l'inscription afin de réserver votre place. Le montant total des frais d'inscription devra être payé avant le 16 juin 2017. Pour les montants de plus de 1250\$, un dernier versement sera accepté en date du 14 juillet 2017. Nous nous réservons le droit de désinscrire votre enfant dans le cas contraire à moins d'arrangement.

Question de santé

Si votre enfant a des problèmes de santé (allergies alimentaires, asthme, etc.) veuillez nous en avvertir lors de l'inscription ou le spécifier lors de votre première journée aux coordonnateurs.

Si en cas d'urgence, nous devons utiliser un médicament (ex.: inhalateur pour l'asthme) ou une trousse personnelle de secours (ex.: Épipen), veuillez à ce que votre enfant l'ait en tout temps avec lui dans son sac.

L'enfant qui a de la fièvre ou une maladie contagieuse devra rester à la maison. Veuillez nous en avvertir par téléphone le matin même.

Selon la loi, nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments à un enfant sans l'autorisation écrite d'un parent ou du tuteur légal. Il sera donc important d'avertir par écrit le coordonnateur, si votre enfant doit prendre un médicament pendant les heures de camp.

Problèmes de comportements

Lors de votre inscription, nous vous demandons de répondre honnêtement aux questions sur les problèmes de comportements. Ainsi, si votre enfant a un problème (TDA/H, TOC, TSA, Autisme léger, etc.) nous pourrions adapter nos interventions en conséquences et ainsi permettre à votre enfant d'avoir encore plus de plaisir parmi nous.

Veuillez noter qu'aucun accompagnateur ne sera assigné à votre enfant. De ce fait, si les cas problématiques peuvent nuire à la sécurité ou à l'encadrement des autres enfants, nous nous réservons le droit retiré votre enfant du camp.

Enfant ayant un handicap physique

Le camp de jour des Loisirs Bon Pasteur est accessible aux enfants ayant des handicaps physiques. Chaque enfant sera jumelé avec un accompagnateur lors de son séjour parmi nous. Puisque les places sont limitées, vous devez nous contacter avant de vous inscrire afin que nous puissions vous assurer un accompagnateur.

Lors des sorties du jeudi, les enfants en chaise roulante se déplaceront en véhicule adapté conduit par l'un des accompagnateurs afin de rendre leur déplacement plus simple et sécuritaire.

Semaines offertes et sorties

Semaine 1	26 au 30 juin	Cité des sports (piscine)
Semaine 2	3 au 7 juillet	Zoo Eco Museum
Semaine 3	10 au 14 juillet	Île aux trésors
Semaine 4	17 au 21 juillet	Centre d'amusement Les lapins crétins
Semaine 5	24 au 28 juillet	Journée des spécialistes
Semaine 6	31 juillet au 4 août	GPS Aventure au Bois de Belle-Rive
Semaine 7	7 au 11 août	Centre des sciences de Montréal/ Imax
Semaine 8	14 au 18 août	Centre de la nature
Semaine 9	21 au 25 août	Centre d'amusement Funtropolis

Commentaires

Afin d'améliorer nos services, nous vous invitons à nous faire part en tout temps de vos commentaires et suggestions. Vous pouvez communiquer avec nous par téléphone, messagerie ou directement avec le coordonnateur.

Questions générales

Téléphone: **450-669-2151**

Messagerie: **info@loisirsbonpasteur.com**

Coordonnateurs: **campdejour.loisirsbonpasteur@gmail.com**

BON ÉTÉ !